



ETANGS ET MARES : OASIS DE BIODIVERSITÉ



31/05/2016 - **NATURE ISÈRE**

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les étangs et mares sont des étendues d'eau stagnante, dont le sol est imperméable. L'étang est plus grand que la mare, sans qu'il y ait de critères précis. Tous deux sont généralement créés par les hommes : pour abreuver le bétail dans le cas des mares et pour pêcher dans le cas des étangs.

Les lacs, contrairement aux étangs et mares, sont généralement vus comme des étendues d'eau suffisamment grandes et profondes pour qu'il y ait plusieurs zones avec un sol ou des espèces spécifiques. Excepté les lacs de barrage, ils se forment naturellement.

Ces trois zones d'eau sont le lieu de vie ou de reproduction de nombreuses espèces aquatiques et terrestres.

EN QUOI EST-CE INTÉRESSANT ?

- Les roseaux abritent des bactéries autour de leurs racines qui épurent et oxygènent l'eau. Leurs racines retiennent également le sol et limitent ainsi l'érosion.
- Les oiseaux trouvent au sein des roseaux refuge et lieu protégé pour faire leur nid.
- Les étangs ont autrefois servi de réserves d'eau pour les moulins, l'agriculture et la pisciculture.
- Les étangs sont souvent ouverts aux loisirs comme la pêche et la chasse.
- Les mares et étangs sont des points d'eau pour de nombreux animaux, et sont vitales pour les espèces se reproduisant grâce à l'eau (certains insectes, amphibiens, plantes).
- La faune et la flore est d'autant plus diversifiée et nombreuse que l'étang est varié (profondeur et végétation différentes selon les endroits).
- Les mares et étangs représentent un intérêt esthétique et pédagogique.

PLANTES VIVANT DANS CE MILIEU :

Dans les étangs et mares se développent des algues et plantes aquatiques, soit flottantes comme les nénuphars, soit immergées comme les myriophiles et les naïades.

Sur les berges se trouvent souvent des roseaux ou « phragmites ». Mais l'on peut aussi trouver l'Iris des marais, des laïches ou carex, ou encore la Grande Douve, géante des boutons d'or.

ANIMAUX VIVANTS DANS CE MILIEU :

Des poissons : le Brochet, des poissons introduits pour la pêche.

Des insectes : le Dytique bordé, des moustiques, des gerris, de nombreuses libellules comme l'Agrion jovencelle.

Des reptiles : la tortue **Cistude d'Europe** (<https://www.nature-isere.fr/node/85>) [1].

Des oiseaux : des hérons, le Canard colvert, le Grèbe huppé, des rousserolles.

Des amphibiens : les Grenouilles rousse et agile, le Crapaud commun, le Triton alpestre.

OÙ TROUVER CE MILIEU EN ISÈRE ?

Des étangs et mares, de taille variable, existent dans toute l'Isère. Les étangs du département ont été répertoriés dans l'inventaire des zones humides. Cependant, les mares, plus petites et parfois comblées par des aménagements, n'ont pas été recensées précisément.

L'étang de Lemps est un étang d'une vingtaine d'hectares situé dans le Nord de l'Isère, en Isle Crémieux. On peut y apercevoir, entre autres, la tortue Cistude d'Europe.

COMMENTAIRE DE L'AUTEUR

Il existe des mares permanentes et des mares temporaires (qui s'assèchent durant une période de l'année). Seuls les plantes et animaux adaptés à la fois à vivre dans l'eau et sans eau survivent aux conditions extrêmes des mares temporaires. Certains passent la période de sécheresse à l'état de graines ou d'œufs qui n'éclosent que lorsque vient la pluie.

La photographie du haut de page a été prise à l'étang de Montjoux par Claire TRESSE (CC BY-NC).

Cette fiche milieu a été créée par l'équipe de Nature Isère avec la participation du Conservatoire d'Espaces Naturels Isère - Avenir.

LIENS

- **L'étang de Lemps dans le Nord de l'Isère** (<https://www.isere.fr/Environnement/proteger-le-patrimoine-naturel/les-espaces-naturels-sensibles/Pages/L%E2%80%99%C3%A9tang-de-Lemps.aspx>) [2]
- **Liste des lacs et étangs du département et leur superficie** (<http://www.lacs-et-etangs-de-france.fr/lacs-etangs-departement-38.html>) [3]
- **Intérêt esthétique, pédagogique ou écologique, vous pouvez vous aussi aménager une mare dans votre jardin ou un terrain communal** (<http://nature-isere.fr/enfiler-ses-bottes/echanger-ses-bonnes-pratiques>) [4]
- **Carte des zones humides de l'Isère sur Nature Isère** (<http://nature-isere.fr/tout-connaître-sur/lisere-en-cartes>) [5]
- **Conservatoire d'Espaces Naturels Isère - Avenir** (<http://www.cen-isere.org/>) [6]